

Recrutement de vacataires étudiant-es pour les bibliothèques de l'université Paris Nanterre



Année universitaire 2025 – 2026

Vous pouvez candidater pour les bibliothèques suivantes :

La grande bibliothèque universitaire (BU) – 2, allée de l'université, 92000 Nanterre

Les 4 bibliothèques d'UFR : **SPSE** – bâtiment Zazzo (C), campus de Nanterre

LCE – bâtiment Maier (V), campus de Nanterre

PULV – Pôle universitaire Léonard de Vinci, La Défense-Courbevoie

IUT Ville d'Avray - 1 chemin Desvallières, 92410 Ville d'Avray

Fonctions :	Compétences requises :
<ul style="list-style-type: none">• Accueillir et renseigner les publics• Faire découvrir les bibliothèques et leurs ressources• Ranger les documents• Effectuer les prêts et les retours des documents et du matériel• Participer aux travaux de gestion des collections (entretien des rayonnages, récolement, refoulement, etc.) et à la maintenance du matériel (chariots, écrans, claviers, etc.)• Faire respecter le règlement de la bibliothèque (règle de prêt, d'usage des lieux, d'hygiène et de sécurité).	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise de la langue française• Sens des relations avec le public• Rigueur et ponctualité• Connaissance des outils de recherche• Aptitude à travailler en équipe et de manière autonome

Une formation est dispensée à chaque personne vacataire au début du contrat.

Volume horaires et organisation du travail : Le volume horaire hebdomadaire est de 10h en moyenne, dans la limite de 70 heures par mois. La formation de début de contrat fait partie du temps de travail.

- BU : vacations possibles du lundi au vendredi de 13h à 15h et de 17h à 20h ; le samedi, entre 10h et 18h ;
- Bibliothèques d'UFR : vacations toute la journée, en fonction des besoins d'ouverture de la bibliothèque.

Rémunération : 12.27€ net par heure.

Attention, le 1^{er} paiement advient avec 2 mois de décalage minimum : les premières vacations de septembre sont donc payées en novembre et ce décalage perdure tout le reste de l'année.

Conditions :

- Avoir un statut étudiant pour l'année universitaire 2025-2026,
- Être au minimum en L2,
- Pour les étudiants étrangers, avoir un permis de séjour mentionnant l'autorisation de travail,
- Être affilié(e) à la sécurité sociale et pouvoir justifier d'une attestation pour l'année 2025-2026.

L'emploi du temps universitaire, connu à la rentrée, doit être compatible avec les horaires de travail demandés. Les contrats établis sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec l'exercice des fonctions de doctorant contractuel.

Comment candidater ?

- Remplir le formulaire de candidature **avant le 31 mai 2025** sur bu.parisnanterre.fr > « Les bibliothèques universitaires recrutent ».

Pour tout renseignement, les bibliothèques sont à votre disposition par mail : administration-scd@liste.parisnanterre.fr ou par téléphone au 01 40 97 74 29.

Après proposition d'un rendez-vous d'entretien par la bibliothèque, un dossier vous sera envoyé avec des pièces à fournir.

Les entretiens de sélection auront lieu dès le mois de juin 2025.

A bientôt dans les bibliothèques universitaires !